

# VICHY *Habitat*

>>>> *et vous*



*Lettre d'informations*

Août 2022 - n°29

*édito*



“ La dernière lettre d'informations vous apportait des nouvelles heureuses avec la mise en place du Bonus fidélité. Les travaux se passent bien, de nombreux retours positifs nous parviennent

Malheureusement, à côté de cette satisfaction, nous faisons face aux conséquences des derniers événements climatiques.

L'orage de grêle et les fortes pluies ont très lourdement impactés vos résidences et vos logements. Nous mobilisons, depuis le 4 juin dernier, toutes les forces vives pour les réparations.

Mais les pénuries de personnels et de matériaux sont réelles. Nous gardons le cap, comptez sur nous !

Un chantier qui avance bien : Celui de la réparation du bâtiment G aux Ailes.

Nous vous proposons, avec ce numéro, une lecture technique de cette réparation. ”

Charlotte BENOIT  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire de VICHY  
Président-Directeur général de VICHY Habitat

*Dossier* .....

## Travaux de réparation aux Ailes, c'est parti !



Un incendie est un cas de sinistre qui entraîne des dommages multiples. Après la sécurisation du site pour les habitants et les ouvriers qui interviennent, différentes étapes se succèdent : les décontaminations, les visites d'experts d'assurance de chacun des locataires et de VICHY Habitat, les visites techniques... Une liste des dommages s'établit ensuite avec l'appui d'expertises techniques très minutieuses et quand tout est vérifié et approuvé, les travaux peuvent commencer.





## Suite aux intempéries

L'orage, du 04 juin dernier, a dévasté la quasi totalité des Résidences de VICHY Habitat. Les immeubles ont été touchés et vos logements impactés. VICHY Habitat a déjà commandé la vérification et la sécurisation de toutes les toitures. Les dommages sont très importants dans notre agglomération, les chantiers sont conséquents et les entreprises font le maximum avec souvent un manque de personnel et des difficultés à s'approvisionner en matériaux.

En cette situation exceptionnelle, nous vous invitons à faire preuve de patience. L'équipe de VICHY Habitat, avec ses entreprises partenaires, mettent tout en oeuvre pour intervenir dans les meilleurs délais.

*Merci pour votre compréhension.*



## Votre satisfaction, notre priorité

*Les bailleurs sociaux auvergnats s'engagent ensemble, tous les 3 ans, à mesurer la qualité de services rendus aux locataires par une enquête de satisfaction.*

Cette enquête aura lieu du 12 septembre au 08 octobre et sera pilotée par la Société AVISO.

En répondant à l'appel téléphonique d'AVISO, vous nous permettrez de mieux cerner vos attentes et de déterminer les actions à mettre en oeuvre pour améliorer votre logement et notre qualité de service.

## Rappel assurance Déclaration de sinistre

Si vous subissez des dégâts dans votre logement, il est indispensable que vous établissiez une déclaration auprès de votre assurance, faute de quoi les dommages ne pourront pas être pris en charge. Même si les dégâts survenus dans le logement sont localisés sur des éléments qui appartiennent au propriétaire, il est de la responsabilité du locataire de les déclarer à son assurance. En effet, c'est toujours la victime du préjudice qui doit déclarer le sinistre à son assurance. Mais cela ne signifie nullement que c'est votre assurance et votre franchise qui seront mobilisées. VICHY Habitat prendra bien sûr en charge les réparations désignées par les experts comme étant du ressort du propriétaire.

## Réunions des locataires



*Agenda 2022, les dernières dates :*

Résidence Les Docks de Blois  
>> mercredi 14 septembre à 17h30 aux Docks de Blois.

Résidence Les Ailes  
>> Lundi 17 octobre à 17h30 au Centre Social René Barjavel

# VICHY Habitat

*Société d'Economie Mixte Immobilière de Vichy*



### *Siège social*

22 rue Jean Jaurès - 03200 Vichy  
04.70.30.57.40

Ouvert du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
et le vendredi de 9h à 12h.

### *Bureau des Ailes*

Pôle de services - Allée des Ailes  
03200 Vichy  
04.70.98.51.80

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

